



N° de résolution
ou annotation

2024-116

2024-117

2024-118



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance extraordinaire formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2. ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Chantal Godin et unanimement résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3. REMBOURSEMENT DE FACTURES ET DE FRAIS D'INSCRIPTIONS AU CENTRE DES LOISIRS

Voir les comptes à rembourser en annexe

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend acte de la liste des factures et de frais d'inscriptions à rembourser, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint par intérim et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre des séances précédentes ;

QUE LE Conseil approuve des déboursés pour un total de 13 220,75 \$,

Il est proposé par Ginette Rochefort, et unanimement résolu :

D'APPROUVER la liste des comptes à rembourser et d'autoriser le paiement des comptes.

Je soussigné, Raymond Langevin, directeur général adjoint par intérim de la municipalité de Berthier-sur-Mer, certifie que la municipalité de Berthier-sur-Mer dispose des crédits suffisants pour les fins visées par visées par les comptes mentionnés plus haut au montant de 13 220,75 \$.

ADOPTÉE

4. PARTAGE DES REVENUS LORS DES GALAS AMATEURS ENTRE LA FABRIQUE DE BERTHIER-SUR-MER ET LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE les galas d'amateurs sont organisés conjointement par les deux entités ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire partager les surplus des événements tenus au Centre des loisirs à 50 % avec la Fabrique de Berthier-sur-Mer ;

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique n'a pas encore reçu tous les retours d'argent anticipés pour les galas amateurs du 16 mars, 20 avril, 18 mai et 15 juin 2024 ;

Pour ces motifs, il est proposé par Claire Bossé, et unanimement résolu

QUE le conseil municipal autorise le remboursement de 1668,08 \$ à la Fabrique de Berthier-sur-Mer.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

5. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 17h42.

Président : Richard Galibois

Secrétaire d'assemblée : Raymond Langevin



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

ANNEXE # 1 DU PROCÈS-VERBAL DU 25 JUILLET 2024

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER
COMTÉ DE MONTMAGNY

COMPTE À PAYER – 25 JUILLET 2024

FOURNISSEUR	DÉTAIL	MONTANT
AVANTIS COOPÉRATIVE	ACHAT QUINCAILLERIE DIVERSE	967.67 \$
MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	AVIS DE COTISATION MAJ 2024	2 541,70 \$
LA FABRIQUE DE BERTHIER-SUR-MER	COMPTE VIDÉOTRON (AVRIL À AOÛT 2024)	498.84 \$
MAGASIN COOP (IGA)	ACHAT FÊTE NATIONALE	870.37 \$
CAUCA	MODULE DE BASE	572.58 \$
MUSIQUE BEAUDOIN	LOCATION ÉQUIPEMENT FÊTE NATIONALE	6 553.58 \$
ÉCHELLES C.E. THIBAUT INC.	INSPECTION ET RÉPARATION ÉCHELLES S.I	251.11 \$
ÉMILIE RODRIGUE	REMBOURSEMENT SOCCER	68.99 \$
KATRINE CHALUT	REMBOURSEMENT SOCCER	68.99 \$
ISABELLE CÔTÉ	REMBOURSEMENT SOCCER	137.98 \$
ANDRÉE-ANNE FORTIN	REMBOURSEMENT SOCCER	137.98 \$
MARIE-ÈVE THERRIEN	REMBOURSEMENT SOCCER	137.98 \$
JÉRÉMIE LEBRUN	REMBOURSEMENT SOCCER	68.99 \$
CHRISTINE BOUTIN	REMBOURSEMENT SOCCER	68.99 \$
MARISOL PICARD	REMBOURSEMENT CDJ 2 ^E ENFANT	50.00 \$
LES TRÉSORS DE JOMYLOU	SÉANCE MAQUILLAGE FÊTE NATIONALE	225.00 \$
TOTAL :		13 220.75 \$



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer